



# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Vu la délibération du Conseil Municipal n° B-D2021-059 en date du 19 avril 2021, et en exécution des prescriptions d'un arrêté municipal n° VAR2021AS0639T, le Maire de Blois a désigné Monsieur Jean Jacques ROUSSEAU en qualité de commissaire – enquêteur et a défini les modalités de l'enquête publique concernant :

## **Le parking à l'arrière du chevet de l'église Saint Nicolas Aliénation partielle du domaine public communal**

L'enquête publique se déroulera :

**du LUNDI 14 JUIN 2021 à 9H00  
au MARDI 29 JUIN 2021 à 17h00 inclus**

Les pièces du dossier resteront déposées pendant seize (16) jours du lundi 14 juin au mardi 29 juin 2021 inclus :

• à l'Hôtel de Ville, place Saint Louis, service des géomètres. Pendant la crise sanitaire, pour consulter le dossier en dehors des permanences du commissaire-enquêteur, le public pourra prendre rendez-vous auprès du service des géomètres de l'hôtel de ville.

Le commissaire - enquêteur recevra, à l'Hôtel de Ville, les déclarations et observations des intéressés lors des permanences suivantes :

- **lundi 14 juin 2021 de 9h00 à 12h00 dans la salle des commissions – Bâtiment principal de l'hôtel de Ville**

- **mardi 29 juin 2021 de 14h00 à 17h00 dans la salle des commissions – Bâtiment principal de l'hôtel de Ville**

Toutes les observations du public pourront être formulées :

- directement **sur le registre d'enquête** prévus à cet effet à l'Hôtel de Ville, service des géomètres
- ou par écrit à l'**attention de Monsieur le commissaire – enquêteur**, Hôtel de Ville, service des géomètres, 9 place Saint Louis, 41000 BLOIS
- ou par courriel à [enquete.publique.cartographie@blois.fr](mailto:enquete.publique.cartographie@blois.fr).

L'avis, la notice et le plan sont disponibles sur le site de la Ville de Blois ([www.blois.fr](http://www.blois.fr)) et toutes les informations relatives aux modalités de l'enquête publique peuvent être obtenues par téléphone auprès du service des géomètres au : 02.54.44.50.50.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables à l'Hôtel de Ville, service des géomètres, pendant 2 mois après la clôture de l'enquête publique.

Toute personne peut obtenir communication du dossier, à sa demande, auprès du service des géomètres.